M. Tardieu a présidé la Fête du Travail à Nancy

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Tardieu rappelle ensuite les réformes qu'ont obtenues les travailleurs : le repos hebdomadaire, la loi de huit heures, les lois sur les retraites et sur les accidents, la réglementation du travail des femmes, du travail des enfants et du travail de nuit, celle des établissements insalubres, *enfin, tout récemment, « celle loi des Assurances sociales qui exigera dans ses modalités de patientes adaptations, mais dont le clair principe de justice s'impose aux cœurs bien placés »*. Au surplus, vous, les jeunes, interrogez les vieux et demandez-leur si quelle que soit l'ampleur de ce qui reste à faire, le sort des travailleurs français ne s'est pas, depuis un demi-siècle, largement amélioré ?

« La France n'a pas de chômeurs »

Le président du Conseil fait ensuite allusion aux crises sociales des « trois grands pays que l'on tenait autrefois pour les rois de l'industrie moderne ». « La France, ajoute-t-il, a le privilège de n'être pas atteinte tant s'en faut, au même degré. Elle a subi dans des moindres proportions que les autres une certaine baisse des prix de gros. Mais son indice industriel est demeuré stable et elle n'a pas de chômeurs.

Le caractère social du plan d'équipement national

Dans ces conditions, la confiance est un devoir, mais la vigilance en est un autre, car les pertes de la guerre, le poids de la reconstruction, la surcharge fiscale qui en est résultée nous exposeraient aisément aux maux dont souffrent nos voisins. En face de cette situation, notre gouvernement ne s'est pas borné à boucher par des mesures immédiates et nécessairement empiriques les fissures par où la crise mondiale menaçait notre économie. Il a conçu et présenté ce programme d'équipement national qui a suscité, à peine né, le zèle de tant d'imitateurs, l'hommage de tant de contre-projets. De ce programme je vous prie de retenir le caractère social, le plan Freycinet et le plan Baudin n'étaient que des plans de travaux publics. En réservant à ces travaux 38 % seulement des ressources dont nous disposons et en affectant le reste, c'est-à-dire 62 %, à l'amélioration de la race, au progrès de la pensée française et à la défense de notre agriculture, nous avons, par un effort d'ensemble que je crois sans précédent, donné son sens plein à la notion de prospérité.

L'œuvre d'assainissement de nos finances

Nouvelle également s'affirme la méthode financière que nous défendrons devant les Chambres. En dépit de la tradition et de fortes pressions, nous avons écarté l'emprunt moyen, responsable de l'inachèvement des plans précédents. Nous l'avons écarté pour poursuivre sans faiblesse l'œuvre d'assainissement, résolus que nous étions à ne pas amortir d'une main en empruntant de l'autre.

Le président du Conseil ajoute : « Nous ne nous bornerons pas à construire des routes, des canaux et des ports. Nous nous souviendrons avec Voltaire que ce n'est point l'argent qui enrichit un royaume, mais l'esprit qui dirige le travail, et qu'au point où nous sommes de notre évolution nationale, c'est à la qualité plus qu'à la quantité que doit, pour le bien-être de tous, tendre notre effort productif ».

Le capital et le travail

L'action de l'Etat dans l'ordre social, est analogue à celle du juge dans les conflits de droit privé, cette action ne produira d'ailleurs son plein effet que si un état d'esprit nouveau, fait d'information et de sentiment, anime le monde du capital et celui du travail. Rénovation technique des industries par la recherche scientifique et la réduction du prix de revient, accords entre producteurs de même catégorie et entre industries complémentaires, développement des débouchés par l'organisation des ventes en commun, extension de la consommation par les salaires et par le crédit, voilà quelques-unes des voies où un patronat d'esprit moderne peut gagner les victoires prochaines.

Nos budgets ne peuvent augmenter annuellement de 5 milliards

M. Tardieu parle ensuite de l'ascension des travailleurs vers un sort meilleur par la coopération pour persévérer, l'appui des pouvoirs publics ne leur fera pas défaut.

Mais les travailleurs sont aussi des consommateurs et des contribuables et le plus grand danger qui les menace, comme il menace tous les Français, c'est la progression continue des dépenses publiques et l'incorporation dans les prix de l'impôt qui les alimente. Le dernier budget d'Etat de l'avant-guerre s'élevait à cinq milliards, celui de 1930 se monte à 52. Ajoutez-y les ressources qui vont, soit à la caisse d'amortissement, soit aux budgets locaux, c'est 70 milliards que nous coûtent chaque année les services publics et la dette viagère, le quart du revenu national y passe, un très grand nombre de revenus sont amputés de moitié par l'exigence du fisc. Qu'il ait fallu en venir là pour sauver l'Etat et restaurer le pays, je le sais et je ne récrimine pas, mais l'heure a sonné de s'arrêter, la France ne peut plus voir ses budgets augmenter d'année en année de cinq milliards.

Un seul but : La limitation des dépenses

Plusieurs lois récentes se répercuteront sur les budgets prochains. Il faut que ce soient les dernières et qu'on sache désormais que toute dépense nouvelle, même couverte par des taxes nouvelles, serait funeste à l'économie nationale, à l'épargne nationale, à la vie nationale. Protéger notre peuple contre ce danger, voilà le premier devoir de ses représentants ; pour assurer cette protection, on a créé, naguère, en face du pouvoir exécutif, le pouvoir parlementaire, mais il semble que, par suite de l'évolution des mœurs, les chambres soient aujourd'hui moins propres à limiter les dépenses qu'à les augmenter. Dans le seul budget de 1930, l'augmentation due à leur initiative s'élève à quatre milliards, soumises qu'elles sont en la personne de chacun de leurs membres à la pression d'organisations corporatives moins nombreuses mais plus fortes que les masses inorganisées, les chambres en viennent avec la meilleure intention, à représenter des totaux d'intérêts individuels plutôt qu'un bloc d'intérêt général, les syndicats de dépensiers, qui sont bien vivants, priment le syndicat des contribuables, qui n'est que théorique et qui n'a jamais su, d'ailleurs, se donner le seul but qui devrait être le sien : la limitation des dépenses.

La défense du consommateur

Pour organiser la défense du consommateur, il ne reste que deux ressources : l'énergie des gouvernements et l'éducation du public. Il est temps que la première, appuyée sur la seconde, s'engage à fond dans cette œuvre nécessaire, faute de quoi ni les lois sociales, ni les hauts salaires, ni la prospérité, ne sauveraient le pays de la ruine où la surcharge fiscale l'aurait précipité.

Après avoir dit cette « vérité amère », le Président du Conseil salua les ouvriers de nos marches lorraines, les chefs des industries, les unissant dans sa gratitude comme ils le sont dans le travail.

La péroraison de M. Tardieu a été saluée d'une ovation unanime et prolongée.

Aux hospices civils de Nancy

Toujours aussi acclamé, le Président du Conseil préside ensuite la cérémonie qui a lieu à la nouvelle maternité de Meurthe-et-Moselle. M. Désiré Ferry fait à M. Tardieu les honneurs de la maternité. M. Lebrun, président du Conseil général, remercie le Président de sa visite. M. Désiré Ferry prononce ensuite un discours, qu'il termine en lisant la citation des hospices civils de Nancy à l'ordre du jour de la Nation.

La remise de la Croix à Gerbeviller

Après la visite des services de la Maternité, le cortège se reforme à 11 h. 30 et arrive à midi un quart à l'Hôtel de Ville, place Stanislas. Dans le cabinet du maire de Nancy, M. Tardieu remet solennellement la Croix de la Légion d'Honneur à la ville de Gerbeviller, en la personne de son maire. Il reçoit une délégation d'anciens combattants. Les 300 invités de la mairie et du Conseil général s'installent dans les grands salons de l'Hôtel de Ville. On remarque MM. Petsche et Oberkirch, Marcel Hérard et Serot, les notabilités de Nancy, le maréchal Lyautey, le général Mittelheuser. Au dessert, le maire prononce une courte et chaleureuse allocution de bienvenue.

Les toasts

A la fin du banquet, après les toasts de MM. Megre, Préfet de la Meurthe-et-Moselle, de M. Brun, Président de la Société industrielle de l'Est, et de M. Malval, maire de Nancy, à la prière de M. Tardieu, le maréchal Lyautey prend la parole. Le maréchal déclare que, depuis 27 ans, lié d'amitié avec M. Tardieu, qu'il a pu apprécier avant et après la guerre, il est heureux de dire aujourd'hui : « Pour le plus grand bien de la France, nous sommes avec Tardieu ». De longs applaudissements retentissent. M. Lebrun, président du Conseil général, prend ensuite la parole, puis M. Tardieu prononce un toast.

Celui de M. Tardieu

Le Président du Conseil commence par adresser un salut de fraternelle émotion à la grande nation amie — l'Italie — qu'un cataclysme atroce vient d'éprouver une fois de plus : il retrace les vertus lorraines, rappelle la situation privilégiée de la France et ajoute : Les associations groupant les individus dans les cadres locaux et arcboutés au sol, à l'usine, au comptoir, en un mot la collaboration de toutes les forces vives accordées sur un programme national proposé et réalisé par un gouvernement qui sait ce qu'il veut, voilà le grand moyen et une des grandes espérances du salut national. Sans doute, chacun de ces groupements poursuit, et c'est légitime, son intérêt professionnel au bénéfice de l'intérêt individuel, mais il appartient au gouvernement, aux pouvoirs publics, à tous les esprits éclairés du pays, de ne jamais perdre de vue l'intérêt général quand les associations ont obtenu satisfaction par le moyen de la Loi, elles ont le devoir de ne pas transformer les avantages acquis en abus préjudiciables au bien public.

Il termine par ces mots : Je bois à Nancy, qui résume en elle-même toute les rapports de notre histoire, à sa grandeur, à son avenir, à ses habitants, à ses élus.

Retour à Paris

Le cortège se reforme et se rend à l'Hôtel national des Eaux et Forêts, où M. Tardieu remet une nouvelle croix de la Légion d'Honneur.

Il en rend ensuite à la gare et reprend le train pour Paris.

Une réponse de M. Tardieu à l'interpellation de M. Léon Meyer

Le Président du Conseil donne l'assurance que le Gouvernement prendra les mesures nécessaires pour éviter une crise de mévente du blé

M. Léon Meyer ayant fait connaître à M. Tardieu son intention de l'interpeller sur la baisse du cours de la vie, le Président du Conseil lui adresse aujourd'hui une lettre où il lui montre que, devant l'encombrement du marché national et international de blé et pour éviter une grave crise de mévente, le Gouvernement et les Chambres avaient le devoir de prendre des mesures rapides pour enrayer la crise, pour aider l'agriculture à trouver des débouchés et pour épargner au pays les difficultés dont on a eu le spectacle à l'étranger. La baisse a été arrêtée, la spéculation baissée ; de 105 francs, les cours, au début de mai, sont remontés à 134 francs ; l'agriculture française a repris haleine, mais nul ne pouvait prévoir que deux mois d'orages incessants et de pluies continuelles allaient renverser les données du problème et, au sortir de mai, mettre notre économie en face d'un mal nouveau et contraire : On note maintenant une tendance de plus en plus accentuée à la hausse des prix. Mais le gouvernement ne se laissera pas faire, il s'efforcera d'enrayer une hausse excessive comme il a réussi à arrêter une baisse périlleuse. Il a pris toutes les mesures convenables pour mettre à la disposition de la culture le supplément de main-d'œuvre que requièrent les travaux de la saison et, pour inviter les associations d'agriculture à alimenter régulièrement le marché, il a décidé, d'autre part, d'augmenter le pourcentage des blés étrangers admis jusqu'ici dans la moulure ; il a enfin décidé d'appliquer sans délai au marché de Paris une réglementation nouvelle ; il a confiance que ces mesures, aidées par le sens très juste que les agriculteurs ont de l'intérêt général, ne manqueront pas de produire leur effet et qu'après quelques oscillations inévitables, le prix du blé ne tardera pas à s'établir à un niveau équitable.

A Anzin, un enfant de 4 ans est écrasé par un lori

La Compagnie du chemin de fer du Nord a installé une voie allant au « terril » de la fosse Bleuse-Borne, pour s'approvisionner en terre pour ses remblais. Dernièrement un « lori » contenant deux rails de 24 mètres fut garé sur cette voie ainsi tous les gosses du quartier en profitèrent pour aller jouer dessus. Or, samedi, vers 17 h., pour une cause encore indéterminée le « lori » qui avait cependant été bien calé, car la voie présente une assez forte déclivité, se mit en marche. Malheureusement un bambin de quatre ans et demi, la jeune Fièvet, se trouvait sur le véhicule, voyant le wagonnet partir, il voulut sauter en marche, mais il le fit si malencontreusement que le véhicule lui passa sur le corps le coupant en deux. La mort fut instantanée.

MM. Reoul, commissaire de police ; Dormieux, inspecteur et Bia, sous-brigadier, se sont immédiatement rendus sur les lieux et ont ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

M. Voldemaras préparait un coup d'Etat, en Lithuanie

On apprend maintenant que la véritable cause de l'arrestation et de la déportation de M. Voldemaras a été la découverte, faite par les autorités, d'un document indiquant que l'ancien premier ministre projetait de faire un coup d'Etat et de s'emparer du pouvoir avec l'aide de son organisation « La Loup de fer ».

Dramatique suicide d'une famille

A Kalba, sur la Sarre, le propriétaire d'un hôtel de la localité, nommé Sturtz, s'est asphyxié au moyen du gaz d'éclairage avec sa femme, ses deux enfants et sa sœur qui vivait avec le ménage.

Cet acte de désespoir est imputable à des embarras d'argent.

AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE

L'Association du Souvenir « Aux Morts de Champagne » organise pour le 28 septembre prochain, son pèlerinage annuel sous la présidence du général Gouraud. Deux itinéraires sont prévus, le premier visitera la région de Massiges, Perthes-les-Hurlus, Tahure, le second les Monts de Champagne. A l'issue de ces pèlerinages, il sera procédé à l'inauguration de l'ossuaire aménagé dans la crypte du Monument de Navarrin. Pour tous renseignements, écrire à M. Gaston Chesel, 4, rue Duponi des Loges, Paris (VIIe).

NOS CONTES

Le Mirage des yeux clos

Dans le bel épanouissement de leur lune de miel, Robert et Lydia, embarqués sur un petit bâtiment, avaient côtoyé la rive étrangère bizarrement dentelée, avec ses montagnes couvertes d'orangers et de grenadiers. D'un même regard émerveillé, ils avaient salué au passage les villages riants couchés sur le rivage aux eaux bisues, ou accrochés au flanc des coteaux, semblables à des nids d'oiseaux de paradis dans la ramage coloré des toits de tuiles rouges, des murs jaunes, des volets verts.

Un matin, lassés un peu de la monotonie de la vie du bord, les jeunes mariés avaient décidé de descendre à la première escale et d'aller cacher leur bonheur dans une de ces coquettes cités.

Installés dans un petit hôtel entouré de jardins embaumés, les amoureux assis, au crépuscule, sur un banc, à l'abri d'un mimosa en fleurs qui, par instants, sous un souffle léger, laissait pleuvoir sur leurs têtes ses légères boules d'or, Robert pressait tendrement sa femme contre lui.

Outre l'immense bonheur du cœur, le jeune peintre éprouvait une grande joie d'orgueil d'avoir été agréé par Lydia, dont la beauté incontestée attirait tous les désirs. Il lui chuchotait à l'oreille des mots de tendresse, qui se terminaient invariablement par l'expression de son admiration d'artiste.

Lydia, point vaniteuse, ne faisait pas apparaît de ses charmes. Son rire, son joli rire, s'égrenait comme un collier de perles désenfilées :

— Si tu me vois plus belle que toutes, c'est que tu m'aimes plus que toutes !... Mon cher amour, je suis heureuse !

Sur cette constatation, la bise soufflant plus fraîche, les époux étaient rentrés. Dès le lendemain, Robert chercherait à faire un premier portrait de Lydia.

Alors qu'ils reposaient d'un sommeil paisible, Robert et Lydia furent réveillés par le bruit sourd d'un coup de canon lointain, qui se termina comme le balètement d'une proche machine, en même temps qu'ils se sentaient secoués, projetés, aspirés.

Affolés, le cerveau en déroute, ils eurent le sentiment que tout autour d'eux s'écroulait. Une immense lueur d'incendie passa devant leurs yeux épouvantés. Ils perçurent le craquement d'un affondrement général et, sans même avoir pu échanger un mot, tant le cataclysme avait été rapide, ils disparurent engloutis dans une immense crevasse.

— Lydia ! appela Robert, lorsqu'il reprit la sensation de la vie. Lydia, où es-tu ?

Un voix d'homme, au timbre cordial, répondit à ses côtés :

— En sûreté, tranquillisez-vous.

Et le docteur expliqua : pris tous les deux dans le terrible tremblement de terre qui venait de convertir l'admirable paye en un chaos d'épouvante et en un immonde charnier, ils avaient été sauvés, par miracle. Sa femme, très ébranlée, reposait dans le lit voisin du sien.

— Pourquoi suis-je dans la nuit ?

— Vos yeux ont été atteints...

— Et Lydia ?

— Soyez heureux... elle est indemne.

— Tant mieux ! soupira l'artiste en s'évanouissant.

Le couple, complètement guéri, se disposait à rentrer dans sa demeure. Robert, la main fine de sa femme entre les siennes, disait sans tristesse :

— Nous avons encore beaucoup de chance puisque notre vie est sauve et que tu as conservé la beauté. Bien-aimée, mon immense regret d'être privé de la lumière s'apaise à la pensée que tu es épargné. Les dieux antiques n'ont pas voulu atteindre chef-d'œuvre de leur création. J'en aurais, je crois, été plus désolé que ma cécité !

Il portait à ses lèvres la main tendrement pressée :

— Moi, aveugle, soupira-t-il, les hommes autour de toi vont rôder davantage... Jure qu'ils ne te voleront pas à ma tendresse.

— Je n'étais fière d'être belle, déclara-t-elle gravement, que pour plaire à mon grand artiste. Ses yeux ne peuvent plus m'admirer, ma beauté n'a pas raison d'être. Elle serait, pour lui, cause d'inquiétude : pour moi, ô mon très cher époux, un voile endeuillé et, pour toujours, j'en masque ce visage que tu ne dois plus voir... Aucun regard désormais ne s'arrêtera sur ma face : je ne serai plus jolie que dans ta pensée !

— Merci... merci, balbutia-t-il, je n'osais espérer un tel sacrifice... Je suis heureux !

Ainsi, Robert vivait paisible dans ses éternelles ténèbres, lorsqu'un de ses amis d'enfance, débarqué du Tchad, s'en vint le voir. Absent au moment de son mariage, celui-ci n'avait jamais vu sa femme, mais il la savait de beauté remarquable.

L'artiste lui conta le sublime dévouement de sa compagne, l'élan de grande bonté qui l'avait poussée à s'ensevelir vivante pour ne pas éveiller une seule crainte dans son cœur jaloux. Depuis leur retour, aucun regard n'avait profané sa beauté. N'était-ce pas touchant ?

— Mais pour toi, mon vieux camarade, dit l'aveugle, je veux qu'elle relève son voile. Une seule fois tu l'admireras afin qu'en tes lointaines solitudes tu conserves, comme moi, le souvenir de sa splendeur !

Lydia, entrée inopinément dans la pièce, s'étant approchée de son fauteuil, brusquement il arracha le voile :

— Regarde, jeta-t-il, regarde ma merveille !

Et l'ami, horrifié, vit en face de lui une hideuse figure, couturée, boursouflée, rongée par le feu. Involontairement, un cri lui échappa.

— Qu'as-tu ? demanda Robert.

Mais les mains tendues, Lydia implorait le silence ; deux lourdes larmes roulaient sur sa face ravagée.

— Pourquoi as-tu crié ? répéta le peintre.

Alors, l'ami, la voi xcalme afin de ne pas détruire le masque d'illusion dont l'aveugle gardait toujours l'éblouissante clarté, répondit :

— D'admiration !

Et s'inclinant, profondément ému, devant la jeune femme, il murmura :

— Vous êtes belle, madame, très belle, car votre visage s'illumine du reflet divin de votre âme magnifique !

Daniel RICHE.

La Ligue des Fumeurs proteste contre la hausse des cigares

Le Bureau de la Ligue nationale pour la défense des fumeurs, se faisant l'écho de l'émotion soulevée par les relèvements considérables des prix des cigares, proteste énergiquement contre ces augmentations qui atteignent les cigares populaires dans la proportion de 25 à 50 0/0.

Considérant que ces augmentations sont très largement supérieures à celles des prix de revient, les déclare absolument injustifiées.

La direction de la régie annonce d'autre part qu'il n'est nullement question, par contre d'augmenter les autres produits des manufactures de tabac, et notamment les cigarettes.

Avis aux assurés des retraites ouvrières et paysannes

Rappelons aux assurés aux retraites ouvrières et paysannes sont informés qu'ils doivent faire parvenir avant le 31 juillet au préfet de leur département, la carte annuelle de cotisation qui est en leur possession ; à cet effet cette carte devra être déposée par eux au bureau de poste.

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Lundi 28 à 10 h. : Concert de musique reproduite. — 13 h. 30 : Marche de Tannhauser ; Scènes napolitaines, suite d'orchestre ; Flots du Danube, valse ; Menuet pour cordes ; Suite miniature ; Mariage de poupées ; Sons de fanfares, marche. — 13 h. 35 : Cours ; informations ; produits agricoles. — 19 h. 15 : Disques. — 19 h. 30 : Cours ; communiqués ; informations. Cours d'esperanto. — 20 h. : Revue de la semaine. — 20 h. 15 : Disques. — Tirage des primes. — 20 h. 40 : La Cocarde de Mimi Pinson, opérette en 3 actes.

SARADIO (Voir petites annonces)

RADIO-PARIS (1.724 m. 8). — 8 h. : Informations; Revue de la presse. — 10 h. 4 : Cours et informations. — 12 h. 30 : Musique enregistrée : Un maître de l'opérette française : André Messager. — 15 h. 45: Musique enregistrée. — 16 h. 55 : Informations. — 19 h. Causerie. — 19 h. 45 : Cours commerciaux ; La journée économique et sociale ; informations. — 20 h. : Le testament du père Leleu ; Entr'acte à 20 h. 30 : La journée sportive et la chronique des sept. — 21 h. 45 : Revue de presse. — 21 h. 50 : Suite du concert.

TOUR EIFFEL (1.445 m. 8). — Journal parlé. — 21 h. 30 : Symphonie italienne ; Valse, Rondo ; L'Italienne à Alger.

RADIO-TOULOUSE (381 m.). — 13 h. : Chansonnettes. — 18 h. : Danse. — 18 h. 25 : Chansons espagnoles. — 19 h. : Orchestre viennois. — 21 h. : Opéras-comique ; Pelléas et Mélisande.

DAVENTRY et LONDRES NATIONAL (1.554 m. 4 et 261 m. 3). — 12 h. : Orgue ; Première symphonie (Vierne). — 13 h. 15 : Carnaval romain ; Adagio ; Pavane pour une infante défunte ; Roméo et Juliette. — 14 h. : Disques. — 16 h. : Concert. — 18 h. 40 : Les études de Chopin. — 19 h. 45 : Piano. — 21 h. 40 : Musique de chambre.

MIDLAND RÉGIONAL (479 m. 2). — 14 h. : La Dame de Pique ; Hiawatha ; Valse ; Sélection ; Les gondoliers. — 17 h. 15 : Chants. — 18 h. 40 : Churs. — 19 h. 15 : Paul et Virginie ; Caprice veinnois ; Tambourin chinois ; Monsieur Tambourin chinois ; Monsieur Beaucaire ; Dancing doll. — 20 h. 35 : Concert de variétions.

LONDRES RÉGIONAL (386 m.) — 12 h. : Concert vocal. — 13 h. 30 : Gramophone. — 13 h. 7 Musique légère. — 17 h. 15 : Jack Payne. — 18 h. 40 : L'Arlésienne ; œuvres de Harold Craxton Franck, Rimsky-Korsakoff ; Lullaby ; Deux valses ; Menuet ; airs de Head, Besly ; Sérénade ; Villanesca ; Suite rustique ; Vin fem mst. chanson. — 21 h. 35 ; Jack Payne. — 22 h. 30 : Musique de danse.

RADIO-BRUXELLES (509 m.). — 17 h. : Valse des roses ; Mélodie ; Suite brève ; Apaisement ; Nadia ; Lohengrin ; Chant idyllique ; Madama Rolland ; Mélodie russo-italienne ; Méchante ; En se haladant. — 18 h. 30 : Marche solennelle ; La visite polka tchèque ; Elégie ; Serenata Argentina; La troisième petite poupée ; Valse de Roméo ; Les Dragons de Villars ; Suite Carnavalesque. — 20 h. 15 : Sémiramis ; La Fiancée vendue ; Menuet; Mélodie ; Danses espagnoles. — 21 h. : Concert symphonique d'Ostende.

STUTTGART (360 m.). — 10 h., 12 h. 15 : Disques. — 16 h. : Concert. — 20 h. : Concert.

LANGENBERG (473 m.). — 7 h. : Concert. — 10 h. 15 : Disques. — 13 h. 5 : Concert. — 1 h. : Heure musicale. — 17 h. 30 : Bach, Zeler, Schubert, Schumann, Chopin, etc. — 20 h. : Tours de bandits, etc. — 21 h. : Musique de chambre.

BESTIAUX. — A Arras. — On avait amené environ 300 vaches, génisses et taureaux. Marché calme sur les laitières, les acheteurs, retenus par la moisson commençante, sont peu nombreux, cours fermes. On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 2.600 à 3.600 fr. (et même quelques-unes ont été vendues plus de 4.000 fr. La 2e catégorie, de 1.800 à 2.60 0fr. et la 3e catégorie de 1.000 à 1.800 fr. Les bêtes à nourrir sont en grand nombre ; elles valent, suivant âge et qualité, de 5 à 6 fr. le kilo vivant. Le cours de la bête grasse est ferme, il varie suivant jeunesse et qualité, de 4.50 à 7.25 le kilo vivant ; Porcelets de 150 à 250 fr. ; coureurs de 320 à 420 fr., suivant âge qualité.

GRAINS. — A Laon. — Bourse du Commerce : blé 77 kilos à l'hectol. 175 blé vieux, 165 blé nouveau ; farine, 280 ; seigle 65 ; avoine 73 ; escourgeon 79 malterie.

COSSETTES DE CHICORÉE. — A Cambrai. — Les 100 kilos, 103 fr.

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

ENTRÉES DU 21 AU 26 JUILLET 1930

Laine peignée, 756.070 kilos ; Laine filée, 174.152 kilos ; Blousses et laines diverses, 260.036 kilos ; Coton, 64.927 kilos ; Nombre de lots, 1.160 ; Total 1.317.484 kilos. — Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 33.330 kilos ; Conditionnements, 3.166 ; Tittrages, 576 ; Dégraissages, 11.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE LILLE

JOURNÉE DU SAMEDI 26 JUILLET 1930

Bouvry à Pont du Coulogne, 7.50 ; Gayant à Villers-St-Paul, 10.50 ; Harnes à Comines, 7 ; La Madeleine à Gand N.-P., 9 (2 lots) ; Loos à Gand, N.B., 9.75 ; Ostricourt à Vimory, 20.50 ; Pont-à-Vendin à Villers-St-Paul, 11 ; Violaines à Courtrai 10 ; à Antoing, 8 ; Lyon, Perrache, 66 ; à Gand 9.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE BETHUNE

SÉANCE DU 28 JUILLET 1930

Violaines à Dunkerque, canal de Bergues, 280 t., 9.50 ; Bruay-Bergues st Warhem, 125 t., 10.50 ; Bouvry-Tournai, vicinal, 280 t., 8.50 ; Bruay-Bourbourg, 100 t., 10 ; Marles-Petite-Synthe, Norgracht 160 t., 10 ; Marles-Marcq-en-Barœul, 280 t., 5.75 ; Bruay-Ostricourt, 28 ct., 4.50 ; Bruay-Beaumont, 280 t., 13.50 ; ou Gargenville, 28 ; Bruay à Conflans-Ste-Honorine, 275 t., 19 ; à Paris, environs, 24 ; ou Montereau, 28 ; Marles à Beautor, 280 t., 10.50 ; Marles à Péronne, Chapelette, 280 t., 10.50 ; Bruay à Ardres, 12 ct., 10.50 ; Bruay à Bac à Millam, 90 t., 10 ; Fiers à Béthune, Rivage Marles, 280 t., 4.50 ; Pont-à-Vendin à St-Martin-au-Laert, 100 t., 16.50 ; Bouvry à Coudekerque-Branche, 285 t., 7.50 ; Bruay à Calais, divers, 280 t., 7.25 ; Marles à Pont d'Ardres, 280 t., 6.75 ; Bouvry-Corbehem, 280 t., 5 ; Bruay-Rueil, Chatou, 280 t., 21 ; Bouvry-Gorre ou Béthune, 280 t., 4.90 ; Cuinchy-Boulogne-sur-Seine, port de la Petite Arche, 280 t., 22.50 ; Marles-Denain, 280 t., 6.50 ; Marles-Mouilly, 90 t., 9.50.

Bateaux enregistrés hors séance

Bruay-Guines, 150 t., 9.50 ; Bruay-Wevelghem, 280 t., 8.25 ; Marles-Gayant, 280 t., 5 ; Noyelles-Godault-Auby, 310 t., 2.75 ; Marles-Haut et Bâtean court 2 ports, 280 t., 9.50 ; Bouvry-St-Germain-mont, 280 t., 23 ; Marles-Pont d'Hennuin, 100 t., 11 ; Marles-Frolssy, 28 ct., 11 ; Marles-Comines, 280 t., 7 ; Marles-St-Amand, 280 t., 6 ; Marles-Ste-Marie-Kerque, la Grise Pierre, 10 ct., 11.50 ; Bouvry-Guignicourt, 275 t., 24 ; Noyelles-Godault-Montargis, 280 t., 25 ; Beuvry-Bray-sur-Seine, 275 t., 29.25 ; Noyelles-Godault-Tourcoing, 280 t., 6 ; Noyelles-Godault-Souppes, 280 t., 25.50 ; Noyelles-Godault-Bray-sur-Seine, 280 t., 27.75 ; Noyelles-Godault-Comines, 280 t., 6.65 ; Noyelles-Godault-Mortagne, 285 t., 5.35.

Imprimerie du Réveil du Nord
186, Rue de Paris, Lille.
Le Gérant : Emile GEST.

LA SUZE EST UN APÉRITIF A BASE DE RACINES DE GENTIANE FRAICHE

SUZE

La racine de gentiane est recommandée par nombre de médecins comme un puissant stimulant des fonctions digestives.
Elle tonifie sans irriter.
La racine de gentiane est connue depuis la plus haute antiquité pour ces vertus bienfaisantes.

La SUZE à base de racines de gentiane fraîche est l'apéritif idéal et réellement bienfaisant.
Par ses propriétés, la SUZE mérite la triple épithète de tonique, apéritive et digestive ; c'est le meilleur ami de l'estomac.

Buvez l'Hiver : SUZE PURE, sans eau
Buvez l'Eté : SUZE CITRON ou SUZE CASSIS

ECZEMA Démangeaisons Ulcères varicqueux guérie en un mois par une sérieuse application de BAUME SAINTE-GENEVIÈVE
En vente dans toutes pharmacies : 5 fr. ou franco, contre mandat : 7 fr. 25.
Laboratoire des produits Dubas à LOOS-LEZ-LILLE (Nord)

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

MARCHÉS DE LA RÉGION

Beurres. — Lens 19 fr. le k. ; Arras 17.50 à 18.50 le k. ; Steenvoorde, 8 blocs, 20 à 21 fr. le k., en pièce 18 à 21.50 le k. ; Valenciennes, 17 à 19 fr. le k. ; Le Quesnoy, 16 à 18 fr. le k. ; Guines 18 à 20 fr. le k. ; St-Omer, 1 0à 22 fr. le k.

Œufs. — Lens 16 fr. les 26 ; Arras 16 à 17 fr. les 26 ; Steenvoorde, 15 à 16 fr. les 26 ; Valenciennes 0.65 à 0.70 pièce ; Le Quesnoy, 0.65 à 0.70 pièce ; Guines, 15 à 17 fr. les 26 ; Saint-Omer, 14.50 à 16.50 les 26.

Pommes de terre. — Lens 0.65 le k. ; Valenciennes, 0.65 à 1 fr. le k. ; Cambrai, 45 fr. les 100 k. ; Guines 0.60 le kilo.

Volailles. — Lens, lapin 16 fr. le kilo ; Arras, poulets 4 0à 60 fr. la couple ; lapin 18 à 28 fr. pièce ; Valenciennes, poulets vivants 20 à 26 fr. pièce ; tués 22 à 32 fr. le k. ; lapins vivants 17 à 21 fr. pièce ; tués 16 à 17 fr. le k. ; Le Quesnoy, poulet, 15 à 25 fr. pièce ; lapins 15 fr. pièce ; Saint-Omer, poulets 30 à 50 fr. la couple ; lapins 15 à 25 fr. pièce.

— Assez raillé ! Sortez ou j'appelle !

— Il n'y a personne dans le couloir : je suis seul pendant au moins une heure. Toutes mes précautions ont été bien prises, allez !...

— Je vois que vous êtes toujours le même : lâche, vil, ignoble par vos marchés ignobles ! Vous pensez qu'il suffit de vous présenter devant une pauvre femme accablée, seule, abandonnée, sous le coup de la plus terrible et de la plus fausse des accusations, et de lui dire : « Moi, Robert de Charentenay, châtelain d'Essaloir, je me fais fort de vous faire remettre en liberté, en 24 heures, de vous innocenter du crime qui pèse sur votre tête, — car, c'est ce que vous allez me dire : je lis dans votre pensée, — mais cette liberté, il faut me la payer, non pas en argent — de l'argent ! j'en ai à ne pas savoir qu'en faire !... mais en nature, c'est-à-dire, avec vous-même. C'est vous que je veux en échange de votre liberté, c'est votre existence entière à mes côtés que j'exige désormais, votre présence continuelle auprès de moi, parce que je vous aime ! Voilà votre liberté, donnez-moi votre amour : donnant ! donnant ! » C'est cela que vous allez me dire, n'est-ce pas, c'est cela ?

La jeune femme s'était levée, frémissante. Ses yeux, agrandis par la colère, fixaient Robert en plein visage. Elle serrait les poings, tremblante de rage, secouée d'horreur. Ah ! si elle avait eu une arme sous la main, avec quelle satisfaction elle aurait, sans pitié, frappé cet homme !

Robert restait calme en regardant sa cousine :

— Quelle est belle ainsi ! pensa-t-il, médusé.

Il essuya du revers de sa main la sueur qui inondait son front.

— C'est tout à fait ce que vous venez de dire, ma chère Gina, répondit-il... on jurerait que vous connaissiez d'avance l'aveu que je voulais vous faire... Réfléchissez dix secondes : la liberté vaut bien un petit sacrifice... Et le château d'Essaloir, entre nous, est plus seigneurial que La Fouillouse. Et puis, pour le public, quelle fin de roman superbe ! Le Prince charmant qui sort de son château féodal pour délivrer la dame de ses pensées... on dirait un conte de fées !... Allons, acceptez ma proposition, Gina, et demain, je vous jure que vous serez libre !

Gina, d'un geste sec lui montra la porte de la cellule :

— Sortez... mille fois la prison... le bagne... la mort même, plutôt que la vie avec vous !

— Dommage ! murmura Robert en reculant vers la porte, auprès de vous, j'aurais été un homme heureux... oh ! qui... heureux !...

Il atteignit la clé qui était restée dans la serrure et la tourna lentement.

— Ç'aurait été si facile pour moi, continua-t-il d'arrêter d'un signe toutes vos souffrances et toutes vos peines, et de vous redonner l'estime de tous !

— Vous vous vantez, mon cher ! Vous n'en avez pas le pouvoir !

— Moi ?... je connais l'assassin de Pierre Barjac !

Gina poussa un cri.

—Vous connaissez ?... balbutia-t-elle.

Robert tenait toujours la clé. Il fit oui de la tête.

— Qui est-ce ?

— Vous êtes trop curieuse. C'est un secret qu'on ne dévoile pas ainsi...

— Oh ! je vous en supplie !

— Ah ! ah ! cette fois, on devient plus docile, plus raisonnable, et on me demande de rester au lieu de me chasser. Et si je m'en allais ?

— Robert ! implora Gina.

Le châtelain d'Essaloir revint à pas lents vers la jeune femme.

— On peut causer avez vous ?

— Oui ! soupira Gina en s'effondrant sur sa chaise.

Robert se campa, les mains croisées derrière le dos, l'air suffisant.

— Ils étaient deux ! articula-t-il lentement.

— Deux !... qu'ils soient maudits !

— Pour obtenir votre liberté, ma cousine, je n'ai qu'à dire le nom d'un des deux assassins et à montrer la preuve de ce que j'avance, preuve que j'ai là-bas, à Essaloir. Si vous voulez bien m'accorder ce que je vous demande, j'apporterai ce soir même ce papier à votre juge d'instruction. C'est l'aveu de son crime, signé de la main de l'assassin. Le temps de vérifier... et vous êtes libre.

Gina s'était reculée.

— Et qu'est-ce que vous me demandez, mon cousin ?

— Tes lèvres ! Donne-moi un seul baiser, Gina... et les portes de la prison s'ouvriront devant toi, demain.

— Gardez votre secret, bourreau ! s'écria-t-elle... Je ne me vends pas, même pour défendre mon innocence. Retournez dans votre château d'Essaloir, nid bien fait pour abriter un oiseau de proie tel que vous... Laissez-moi ! laissez-moi !... J'étais folle de supposer une seconde que vous pouviez être accessible à la pitié... Je ne vous souhaite qu'une chose : c'est que le remords ne vienne pas trop souvent troubler vos nuits !

— C'est bien, dit Robert. J'irai tout de même voir M. Vernet-Cartoux, mais ce ne sera pas pour l